

Notre réseau d'Établissements



« Un parcours à construire, Trois Établissements pour grandir... »

L'école Saint Pierre du Rondeau Grenoble

L'école Saint Pierre de Claix

Le Collège Notre Dame de Sion Grenoble

Les équipes pédagogiques sont particulièrement attentives à la liaison entre l'école et le collège. La continuité des apprentissages et le travail en commun des enseignants sont encouragés pour permettre à chaque élève de réussir sa scolarité au collège et de poursuivre au lycée.

Une nécessaire continuité pédagogique

Le passage de l'école au collège est un moment clé de la scolarité. Avec la mise en œuvre du **socle commun de connaissances et de compétences**, un continuum, de l'école au collège, est renforcé **pour tous les élèves de six à seize ans**.

Des concertations et des formations communes sont organisées entre les enseignants de l'école et du collège. Elles visent à préciser la progression des exigences méthodologiques et à harmoniser les pratiques d'évaluation.

Renforcer l'accueil, personnaliser l'accompagnement des élèves et assurer la continuité pédagogique, aident les élèves à s'adapter au changement.

Un suivi favorisé par le socle commun

Les compétences du socle commun s'acquièrent progressivement sur l'ensemble de la scolarité obligatoire. Cette acquisition progressive renforce la continuité des liens entre l'école et le collège. Les enseignants renseignent, pour chaque élève, les compétences acquises à l'école (paliers 1 et 2) puis au collège (jusqu'à la validation du palier 3 en fin de scolarité obligatoire) dans un livret personnel de compétences (LPC).

Le LPC permet d'assurer un **suivi progressif de l'élève et de sa scolarité**. Il facilite la démarche de **personnalisation de l'enseignement par les professeurs**. Pour les familles et les élèves, c'est un **support d'information sur le parcours de l'élève** et un **outil de dialogue avec l'équipe enseignante**.

Une meilleure continuité des parcours scolaires

Le conseil école-collège a pour objectif de **renforcer la continuité pédagogique entre le premier et les seconds degrés**.

Le collège peut proposer aux élèves repérés à l'école comme les plus fragiles un **suivi particulier**, comme des stages de remise à niveau pendant les vacances scolaires avant l'entrée au collège.

Un **programme personnalisé de réussite éducative (PPRE) dit "passerelle" est défini**. Il s'appuie sur le livret personnel de compétences et sur les résultats des élèves aux évaluations de CM2 pour déterminer les objectifs d'apprentissage prioritaires et les modalités de poursuite des aides au collège. Il est une alternative au redoublement.

Trois heures par semaine d'accompagnement personnalisé s'adressent à **tous les élèves de 6e**, pour répondre à leurs différents besoins.